



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ANTILLY

SÉANCE DU 31 MARS 2026 À 20H00

- Nombre de conseillers élus : 11
- Nombre de conseillers en fonction : 11
- Nombre de conseillers présents : 10
- Nombre de votants : 10

Date de la convocation : le 24 mars 2026

Le Conseil Municipal d'ANTILLY, régulièrement convoqué en séance extraordinaire, s'est réuni le 31 mars 2026 à 20h00 dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Arnaud DEMUYNCK, Maire.

Conseillers présents : Arnaud DEMUYNCK, Florent PIERRON, Guy BILTHAUER, Laetitia CAVENEL-LAURI, Yannick DUPIRE, Nathalie GOMEZ, Anne LEDURE, Fanny MATTE, Philippe STEIMETZ, Didier THIRY.

Conseillers absents : Aline VUATTOUX

Secrétaire de séance : Florent PIERRON

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

POINT 9 : SIGNATURE D'UNE CONVENTION RELATIVE A LA REPRISE DE L'ILOT D'ENTREE OUEST SUR LA ROUTE DEPARTEMENTALE N° 2 ENTRE LE DEPARTEMENT DE LA MOSELLE ET LA COMMUNE D'ANTILLY DCM N°018/2026

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de convention relatif aux travaux de reprise de l'îlot central de l'entrée ouest d'Antilly sur la route départementale n° 2.

Cette convention a pour objet de définir les conditions de réalisation, de financement, de gestion et d'entretien des travaux de reprise de l'îlot central de l'entrée Ouest de la Commune.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention correspondante avec le Département de la Moselle ;
- D'INSCRIRE au budget les crédits correspondants.

Antilly, le 2 avril 2026

Le Secrétaire,
Florent PIERRON

Le Maire,
Arnaud DEMUYNCK